

Forêt & 1^{ère} transformation Scierie



En bref

La forêt française couvre **15,4 millions d'hectares soit 28 % du territoire**. Elle joue un rôle de producteur de bois, de protecteur de la faune et de la flore et un rôle d'accueil pour les loisirs et la détente.

Sur ces différentes activités interviennent des entreprises de travaux forestiers, des exploitants forestiers, des scieurs et différents établissements publics : l'Office National des Forêts (ONF) et les 18 Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF), délégations du Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF).

Afin d'assurer à la fois la récolte du bois et la protection

de la biodiversité et d'en tirer le meilleur parti en terme d'exploitation, des engins forestiers de plus en plus sophistiqués au niveau mécanique et technologique se sont développés.

Ces évolutions nécessitent de la part des salariés une implication plus forte dans l'organisation de leur travail et la maintenance du matériel. Il en est de même en matière d'environnement où l'augmentation des réglementations, le développement des certifications et le souci d'adaptation aux changements climatiques rendent les emplois de plus en plus qualifiés.



Zoom sur

Forêt & 1^{ère} transformation Scierie

- 25 % des espaces forestiers sont gérés pour le compte de l'État et des collectivités locales par l'Office National des Forêts (ONF).
- La filière forêt-bois-papier comporte différents secteurs d'activité : les pépinières forestières, les entreprises de travaux forestiers (sylviculture-reboisement, exploitation forestière) et en aval, les scieries et les papeteries.
- L'activité est très concentrée :
 - La moitié de la récolte forestière se localise dans six régions : Aquitaine (1^{er} domaine forestier des régions françaises), Lorraine, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées et Franche-Comté.
 - Pour le sciage, 5 régions totalisent plus de la moitié des emplois salariés et du chiffre d'affaires national : Aquitaine, Lorraine, Bourgogne, Rhône-Alpes et Franche-Comté.
- Le commerce extérieur de la filière bois est déficitaire d'environ 5 milliards d'euros chaque année (Agreste Filière Forêt-Bois 2012).
- En 2012, la France importe plus de 3 millions de m³ de sciages de résineux issus essentiellement des pays scandinaves, pays où la filière bois-forêt est particulièrement performante.

L'emploi dans la filière

Dans le secteur de la forêt (pépinières, exploitants forestiers), **4 800** entreprises emploient de la main d'œuvre. Elles occupent **21 000** personnes : **6 900** salariés en sylviculture, **14 100** en exploitations de bois (MSA 2010).

Les **1 100** scieries emploient **13 000** salariés (MSA 2010).

Les **8 300** entreprises de travaux forestiers emploient **14 600** travailleurs.

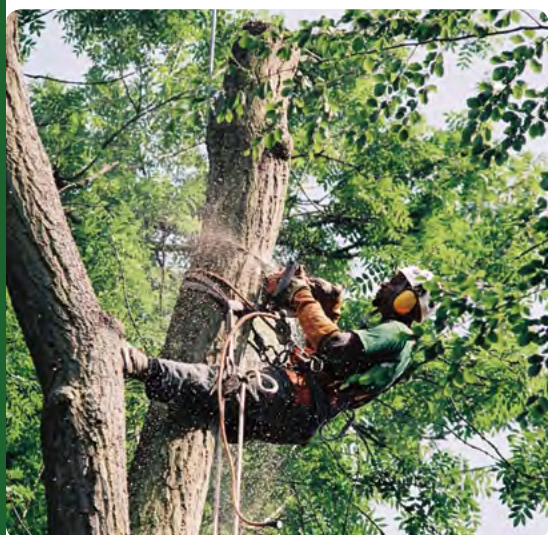
L'ONF emploie **10 000** salariés, équivalents temps plein.

en chiffres





Les enjeux & les impacts sur les métiers et les emplois



● **La mécanisation se développe dans tous les secteurs d'activité** : en pépinière avec l'accroissement de chaînes automatisées ; en sylviculture et dans les exploitations de bois avec l'utilisation d'engins de haute technologie (réglages électroniques, ordinateur de bord...) ; en scieries avec la manipulation de machines robotisées. Résultat : le contenu des emplois évolue en rendant plus prégnants certains aspects tels que l'organisation du travail, l'utilisation et la maintenance du matériel. Les métiers se complexifient.

● **Le développement de la réglementation environnementale et des démarches qualités** (certifications Iso, écolabels de gestion durable des forêts, QualiTerritoires) se traduit par la mise en place de procédures de traçabilité, de techniques et de pratiques nouvelles dans la protection des sols, de la flore, de la faune, de la gestion des déchets... rendant les emplois de plus en plus qualifiés.

● **Les changements climatiques entraînent des dépérissements** importants dans certaines forêts, du fait des sécheresses et d'un renforcement des attaques parasitaires. Les décisions concernant les essences d'arbres à implanter ou à favoriser, les interventions à réaliser ou les productions à cibler deviennent très délicates et nécessitent une adaptation constante.

● **Dans le secteur de la forêt et du bois**, la majorité des entreprises est de petite taille (moins de 5 salariés). Les emplois nécessitent une autonomie importante d'où un personnel d'encadrement restreint.





Les principaux métiers de la forêt et de la scierie

Les dénominations retenues sont les plus fréquemment rencontrées. Cependant, elles peuvent varier d'une région géographique à l'autre.

En forêt

● Agent sylviculteur

Il s'occupe des plantations, des dégagements de semis, du débroussaillage. Il réalise des travaux de reboisement, d'élagage, d'aménagement et d'équipement de la forêt. Il travaille dans des entreprises de travaux forestiers, à l'ONF ou chez des propriétaires forestiers.

● Bûcheron

Il réalise des coupes de bois en forêt, façonne, tronçonne. Il tient compte des cahiers des charges pour l'exécution du travail et reconnaît le marquage des arbres. Son travail se mécanise.

● Conducteur d'engins forestiers

Il organise et réalise des travaux d'abattage, de façonnage et de débardage. Il entretient le matériel. L'entreprise employeur travaille pour des sociétés d'approvisionnement en bois, des sociétés papetières ou des coopératives forestières.

● Conducteur de travaux (responsable de secteur)

Il organise, planifie et vérifie le travail en sylviculture ou en exploitation forestière.

● Agent technique forestier

Il seconde un propriétaire forestier, assure la direction des exploitations et de tous les travaux sylvicoles. A l'ONF, il veille à la conservation du domaine, surveille les exploitations et les différents chantiers de travaux et est amené à constater les infractions en forêt.

● Technicien forestier

Il est chargé du développement forestier et des conseils aux propriétaires (en forêt privée). Il a la responsabilité d'un espace forestier, et d'une équipe d'agents techniques. Il participe à des tâches d'études, d'enquêtes, et de contrôle économique et technique en matière de politique forestière.

● Ingénieur forestier

Fonctionnaire ou employé par un organisme privé, il intervient dans la politique forestière, la protection de l'environnement, la gestion des forêts et des milieux naturels. Il encadre du personnel, réalise des études et planifie des projets.

En scierie

● Conducteur de portique ou de grue

Il est responsable de la gestion de l'arrivée des grumes ainsi que de l'organisation du parc à grumes. Il assure l'approvisionnement de la production.

● Conducteur opérateur de scierie

Il réalise les opérations liées au débit de bois d'essences diverses sous forme de plots, d'avivés, de frises... Il est, à la scierie, le spécialiste de la coupe du bois.

● Mécanicien affûteur

Il est responsable du bon état des lames des outils de coupe de la scierie.

● Technicien de maintenance

Il est responsable de la maintenance des machines de coupe.





Jeunes en orientation, l'accès aux diplômes et aux formations

L'enseignement agricole général, technologique et professionnel peut être intégré, par voie initiale, dès la classe de 4^{ème}. Il permet d'accéder à tous les niveaux de diplômes.

Il relève du Ministère de l'agriculture :

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)
1 ter avenue de Lowendal - 75007 PARIS

Tél. : 01.49.55.45.29

www.enseignement-agricole.agriculture.gouv.fr

Enseignement agricole public
www.educagri.fr

Enseignement agricole privé

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP)
www.cneap.fr

Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education
et d'Orientation (UMFREO)
www.mfr.fr

Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (UNREP)
www.maformationagricole.com

La formation professionnelle au service des salariés de l'agriculture

La formation professionnelle permet de s'adapter à un poste de travail, de renforcer des compétences, de sécuriser des parcours professionnels, d'évoluer d'un emploi à un autre.

Le FAFSEA finance :

• **la formation professionnelle des salariés,**

ainsi que 3 dispositifs ouverts aux demandeurs d'emploi :

- **Contrat de professionnalisation,**
- **Préparation opérationnelle à l'emploi (POE),**
- **Accès des demandeurs d'emploi aux métiers agricoles (ADEMA).**

Structure de proximité présente sur 22 sites régionaux, le FAFSEA, par son action, contribue à développer l'emploi qualifié en France.

Pour découvrir les dispositifs existants, contactez votre délégation régionale FAFSEA.

www.fafsea.com

Les principales formations

- **Niveau V**
 - **Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole CAPA**
Travaux forestiers, spécialités bûcheronnage ou sylviculture
 - **Brevet Professionnel Agricole BPA**
Travaux forestiers, spécialités : conduite de machines forestières, travaux de bûcheronnage, travaux de sylviculture
- **Niveau IV**
 - **Baccalauréat professionnel BAC PRO**
Forêt
 - **Brevet professionnel BP**
Responsable de chantiers forestiers
- **Niveau III**
 - **Brevet de Technicien Supérieur Agricole BTSA**
Gestion forestière
Technico-commercial, produits de la filière forêt-bois
- **Niveau II**
 - **Licence professionnelle**
Gestion et commercialisation des produits de la filière forestière
Forêt et environnement
Espaces arborés et forestiers
Gestion durable des espaces forestiers et développement local

- **Niveau I**
 - **Ingénieur forestier**
 - **Master professionnel**
Forêt

Mieux connaître le secteur...

Forestiers privés de France

Tél. : 01.47.20.36.32

www.foretpriveefrancaise.com

Office National des Forêts ONF

Tél. : 01.40.19.58.00

www.onf.fr

Fédération Nationale du Bois FNB

Tél. : 01.56.69.52.00

www.fnbois.com

Fédération Nationale Entrepreneurs des

Territoires FNEDT

Tél. : 01.53.91.44.80

www.fnedt.org

